

EXAMEN NATIONAL 2eme DEGRE - Juge DANSE SUR GLACE

LYON
Patinoire Baraban
52 rue Baraban 69003 LYON **9 Mars 2019**

Informations



Thème

EXAMENS 2ème DEGRE DE JUGES EN DANSE SUR GLACE



Publics

La présence des candidats est obligatoire sur la complétude des sessions dans l'objectif d'une validation des Examens 2ème degré ;

Seuls les candidats, à jour de leurs licences, figurant sur la liste des Officiels en activité en 2018/2019, signataires de la Charte d'Éthique et préalablement inscrits auprès de la CFOA peuvent y prendre part.

La présence est requise le samedi 9 mars 2019.



Modalités d'inscription

Critères de présentation à l'examen juge 2ème degré

- faire acte de candidature auprès de la CFOA,
- figurer sur la liste des juges régionaux depuis au moins trois saisons,
- avoir jugé tous les segments d'au moins trois compétitions nationales au cours des deux saisons précédentes,
- être à jour des obligations de formation,
- avoir satisfait aux quotas d'activité liés à la précédente qualification,
- faire preuve d'un investissement certain et satisfaisant en termes d'activités depuis au moins une saison



Évaluations

JUGES:

Taux de réussite exigé:

• 84% de bonnes réponses sur l'ensemble des épreuves pour le 2ème degré

Type d'épreuve :

- Participation à la réunion préliminaire des Juges
- Questions à choix multiples de réponse (QCM)
- Questions rédactionnelles
- Jugement de programmes
- Entretien individuel

Sources documentaires:

Règlement ISU 2018,

Règlement Intérieur des Officiels d'Arbitrage 2018, Circulaires et

Communications CFOA en vigueur,

Communications ISU en vigueur

Règles Technique à validité constantes de la CSNDG,

Règlement Intérieur de la CSNDG,

Communications CSNDG



SAMEDI 9 FEVRIER 2019

L'examen aura lieu pendant le Tournoi de France



Venir en train

GARE DE LYON PART-DIEU
 Puis à pied depuis la gare (5 minutes)



Venir en avion

AEROPORTS DE LYON



Venir en voiture

52 rue Baraban – 69003 LYON



Bus / Métro

Arrêt Gare de Lyon Part-Dieu



Hôtel

Réservation effectuée par les candidats (ou le club organisateur du tournoi de France dans le cas d'un officiel sollicité)

Les remboursements se feront en fonction de l'origine des participants.

Juges régionaux – Ligue de licences

Juges nationaux - CSNDG

Formateurs - CSNDG



Repas

Les repas seront pris sur place et devront être avancés par les candidats (ou le club organisateur du tournoi de France dans le cas d'un officiel sollicité)

Juges régionaux – Ligue de licences Juges nationaux - CSNDG Formateurs - CSNDG



Modalités de prise en charge

Modalités de prise en charge des participants :

Juges régionaux – Ligue de licences Juges nationaux - CSNDG Formateurs - CSNDG

Rappels sur les déplacements :

L'utilisation d'un véhicule personnel ne pourra être autorisée que dans les cas suivants :

- il n'existe aucun transport en commun permettant de se présenter à l'heure pour le début du séminaire,
- il n'existe aucun transport en commun permettant au participant de rejoindre son domicile après le séminaire et dans des délais raisonnables,
- il n'existe aucune liaison directe entre le domicile du participant et le lieu du séminaire, et le temps de voyage en transport en commun est supérieur au temps de voyage en véhicule personnel.

L'utilisation d'un véhicule personnel sera toujours possible en cas de covoiturage entre plusieurs participants et à condition de démontrer que le montant du trajet pour ces participants, en seconde classe de la SNCF, est supérieur au frais de transport par véhicule personnel.



Fonction	Nom/Prénom	E-mail / Site web	Téléphone
CFOA	Ségolène DUPREZ	Duprez.segolene@gmail.com	06 50 06 22 91
CNOA	Clément PERRIGOUARD	Clement.perrigouard@gmail.com	06 09 02 47 18
Assistante CFOA	KARINE GAMARD	<u>cfoa@ffsg.org</u>	01 43 46 10 20
Formateur	Solène BJORNSON-LANGEN	Solene.bjornson@outlook.fr	06 74 45 15 92
Samu 35			15
Pompiers			18